



**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT 2018-44**

AVIS PUBLIC est donné que lors de sa séance ordinaire tenue le lundi 5 novembre 2018, le conseil de ville a adopté le règlement 2018-44, décrétant une dépense de 463 712 \$ et un emprunt de 463 712 \$ aux fins de la rénovation du lieu d'accueil touristique régional situé au 1070 de la 3^e Avenue Est.

Le règlement 2018-44, tel qu'amendé par la résolution 2018-502, a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 10 décembre 2018.

Ce règlement est disponible pour consultation au Service du greffe de l'hôtel de ville, pendant les heures d'ouverture.

Ce règlement entrera en force et en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ à Val-d'Or, le 19 décembre 2018.

Annie Lafond, notaire
Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière

